

## FICHE D'IDENTIFICATION

### **Mastère professionnel :** **Génétique Pathologique**

---

### Coordinateurs du Mastère professionnel

#### Coordinateur 1 :

- Nom et Prénom : Pr Soumaya MOUGOU
- E-mail : mougousoumaya@yahoo.fr

#### Coordinateur 2 :

- Nom et Prénom : Pr Ag AYDA BENNOUR
  - E-mail : aydabennour@yahoo.fr
- 

### Objectifs du Mastère professionnel

- Ce diplôme vise à former donc des chercheurs et médecins praticiens en génétique. Il s'agit d'un programme intensif et généraliste, car il est demandé d'assimiler toutes les connaissances de base et de nouvelles technologies en trois semestres.
  - Il permettra aux non généticien d'avoir les connaissances requises pour demander et orienter un examen génétique, interpréter un rendu en génétique et initier le conseil génétique.
  - Il permettra aux chercheurs non médecins de comprendre la pathologie médicale et de rattacher la clinique aux examens génétiques aux quelles ils sont confrontés dans leurs recherches en génétique et sciences de la santé humaine.
  - Ce mastère permettra de former des résidents, médecins généralistes, cliniciens et chirurgiens avertis mais aussi enseignants chercheurs de haut niveau et doctorants en sciences de la santé ou autres.
  - Il permettra également de doter les apprenants de nouvelles qualifications pour leurs métiers ou métiers futurs. La formation conjugue des connaissances solides en génétique formelle, chromosomique moléculaire et clinique. Elle devra également développer des accords de partenariat et d'organiser des échanges de coopération avec d'autres institutions voire autres universités. Cette ouverture vers l'extérieur assurera une meilleure lisibilité.
  - Ce mastère permettra de former des médecins (généralistes, spécialistes, et hospitalo-universitaires) en génétique afin de pouvoir mieux indiquer et interpréter un examen
-

généétique et d'orienter par la suite le conseil génétique pour des familles consultantes dans les diverses spécialités rattachées.

- ce master permettra aux scientifiques non médecins de mieux comprendre la pathologie des maladies génétiques aux quelles ils sont confrontés dans leurs recherches en génétique humaine.

---

## Public cible

Le diplôme est destiné aux médecins généralistes, cliniciens, chirurgiens et fundamentalistes patriciens ou en formation ou bien d'un diplôme étranger équivalent (chercheur scientifique). La sélection s'effectue comme suit :

- Sélection sur dossier selon les critères fixés par la commission du mastère (curriculum vitae, lettre de motivation, diplômes, un relevé de notes de leurs trois dernières années de formation (Pour les médecins ou chercheurs en formation)
- Pour les candidats étrangers, la procédure est la même que pour les candidats tunisiens.

---

## Capacité d'accueil

25apprenants par promotion (Une promotion tous les 2 ans)

---

## Descriptif de l'enseignement

- **Régime d'Etude** : Mastère professionnel obéissant au Décret n° 2012-1227 du 1er août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD" et conformément au dossier d'habilitation approuvé par la commission sectorielle.
- **Durée d'études** : 1 an et demi d'études clôturés par un mémoire de fin d'études
- **Volume horaire** :14 semaines d'enseignement en mode présentiel théoriques sous forme des séances de cours et des Travaux personnels continues par semestre et réparties sur des modules fondamentaux et transversaux
- **Modules enseignés** :

Tout au long de la formation, chaque apprenant doit dispenser les modules fondamentaux suivants :

**Unité d'enseignement fondamentale 1:** Génétique formelle

**Unité d'enseignement fondamentale 2:** ADN Machinerie et méthode d'analyse

**Unité d'enseignement fondamentale 3:** Génétique moléculaire et base moléculaire des mutations

**Unité d'enseignement fondamentale 4:** Génétique Chromosomique

**Unité d'enseignement fondamentale 5:** Nouvelles technologies

**Unité d'enseignement fondamentale 6:** Neurogénétique

**Unité d'enseignement fondamentale 7:** Oncogénétique

**Unité d'enseignement fondamentale 8:** Génétique clinique

**Unité d'enseignement fondamentale 9:** Ethique et génétique prénatale

**Unité d'enseignement fondamentale 10:** Applications

**Unité d'enseignement fondamentale 11:** Génétique et Infertilité

**Unité d'enseignement fondamentale 12:** Autres pathologies génétiques

En outre, le candidat doit valider deux modules transversaux au choix parmi trois modules possibles à savoir le module anglais médical, le module méthodologie de recherche et le module certificat informatique et internet C2I.

- **Assiduité :**

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant( doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tout candidat ayant un quota d'absence dépassant 50%du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront chaque vendredis, samedis et éventuellement jeudi chaque trois semaines selon un organigramme préétabli et les séances se dérouleront à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED) et au département d'histologie (3ème étage).

- **Modalités d'évaluations :**

#### **Session principale**

Chaque module est évalué par un examen écrit noté sur 20comprenant des cas cliniques des QROCs et des QCM et qui représente 50% de la moyenne totale et une épreuve pratique sous forme d'analyse critique d'un article scientifique noté sur 20et qui représente30% de la moyenne totale et une évaluation sous forme d'un travail personnel continu dont la moyenne des notes obtenues contribue pour 20% de la note totale finale. Ce travail personnel contrôlé est fait sous forme de séminaires d'intégration qui se manifeste généralement par des lectures d'articles en question et/ou des Présentations en plénière des travaux de groupe sur une problématique existant sur le terrain (lieux de travail) des candidats et en rapport avec le module en cour.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale=10 lors de la session principale doivent repasser le module lors de la session de rattrapage

#### **Session de rattrapage**

Le module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 70% de la moyenne totale et une épreuve pratique sous forme d'analyse d'article noté sur 20 et qui représente 30% de la moyenne totale. La note obtenue aux séminaires d'intégration n'est plus comptabilisée.

Tout candidat ayant validé l'ensemble des modules fondamentaux et transversaux doit valider les

stages pratiques soit 50 heures de stage qui seront demandées lors de cette formation, elles sont

réparties sur 2 semestres et sur les 2 années d'étude. Elles se feront au Service de Cytogénétique et Biologie de la Reproduction ou autre service compétent en la matière. Le but de ces stages étant de mettre en pratique les connaissances de base acquises au cours du premier semestre d'une part et de préparer le candidat d'autre part au choix de son mémoire une fois familiarisé avec la pathologie et les domaines de la recherche en génétique et Les stages seront validés par un dossier de formation (portfolio).

L'apprenant ayant validé l'ensemble des modules et a effectué ses stages pratiques sera autorisé à choisir un sujet de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'il rencontre sur son lieu de travail et en fonction de ses affinités avec tel ou tel module.

#### Soutenance de mémoire de fin d'études.

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés des travaux de groupe que réalisent les candidats tout au long de leur apprentissage. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.

---

---